



Voilà à quoi ressembleront les Sea Bubbles. Ils se rechargeront via des hydroliennes qui produiront de l'énergie grâce au courant de la Seine (photo du bas).

Bientôt des taxis volants sur la Seine ?

Cinq Sea Bubbles seront expérimentés au printemps 2017. Propulsées à l'électrique, ces embarcations de quatre passagers se veulent une alternative écolo à la voiture.

INNOVATION

PAR JULIEN DUFFÉ

A l'heure où les voitures ont disparu des voies sur berge, lui rêve de faire naviguer... des taxis sur la Seine. Ou voler plutôt, car le navigateur Alain Thébault est l'inventeur du Sea Bubble (ou bulle de la mer). De drôles d'embarcations électriques, « zéro émission, zéro vague, zéro bruit », qui s'élèvent au-dessus de l'eau au moyen de fines ailes et que cet ancien disciple d'Eric Tabarly s'est juré de faire naviguer dans Paris.

Aujourd'hui, le doux rêveur touche au but. « Après des essais sur des maquettes de taille réduite, on est en train de réaliser un prototype à l'échelle 1 chez un sous-traitant d'Eurocopter », annonce Alain Thébault, associé dans cette aventure au véliplanchiste Anders Bringdal.

Des essais seront menés dans quelques semaines. « Et au prin-

temps, nous allons faire une démonstration publique sur la Seine avec cinq Sea Bubbles, qui seront installés au pied de l'Assemblée nationale », poursuit le quinquagénaire.

L'inventeur, dont la start-up recrute à tour de bras et vient de lever 500 000 € de fonds, a déjà imaginé les stations d'amarrage de ses machines, forcément écolos. « Des hydroliennes placées sous les docks produiront de l'énergie grâce au courant du fleuve, ce qui permettra de recharger les bulles en temps réel. »

UNE COURSE POUR MOINS DE 10 € RÉSERVABLE VIA UNE APPLICATION

Ces véhicules seront manœuvrés par un pilote et transporteront quatre passagers. Des taxis ou des VTC sur l'eau en quelque sorte qu'Alain Thébault imagine réservables d'un clic via une appli « aussi simple que celle d'Uber » pour un prix inférieur à 10 € pour une course dans Paris.

« Ce n'est pas un gadget, martèle l'entrepreneur. Je voudrais que le plus

grand nombre de gens puisse les utiliser pour les déplacements est-ouest, pour desservir La Défense (Hauts-de-Seine). Et pourquoi pas imaginer des couloirs pour les Bubbles, comme pour les bus ? Il faut vraiment contribuer à réduire le nombre de voitures en ville et c'est maintenant que ça se passe. »

L'enthousiasme du navigateur est semble-t-il communicatif puisque dès novembre 2015, la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo, a donné son feu vert à l'expérimentation des Sea Bubbles dans la capitale. « Nous sommes en lien étroit avec les concepteurs et on a hâte que cela puisse se faire, explique-t-on dans l'entourage de la maire. Des interlocuteurs comme Ports de Paris ou la préfecture de police doivent évidemment être associés pour définir le format de l'expérimentation, mais le projet fait plutôt consensus. D'ailleurs, la Ville croit beaucoup au développement du transport fluvial des personnes. »

Le département des Hauts-de-Seine ou la ville de Neuilly-sur-Seine seraient également intéressés par la

trouville d'Alain Thébault, directement inspirée de l'Hydroptère, un catamaran qui a battu en 2009 le record de vitesse à la voile.

« Ce projet fait l'unanimité et on est un peu dépassé par notre idée, reconnaît l'intéressé. On a des demandes à New York, Miami ou Seattle (Etats-Unis). Car la problématique est partout la même : les hommes ont construit les grandes villes sur des fleuves, des lacs ou des baies qui sont complètement sous-utilisés alors que les berges sont congestionnées. »

[@LeParisien_75](https://twitter.com/LeParisien_75)

